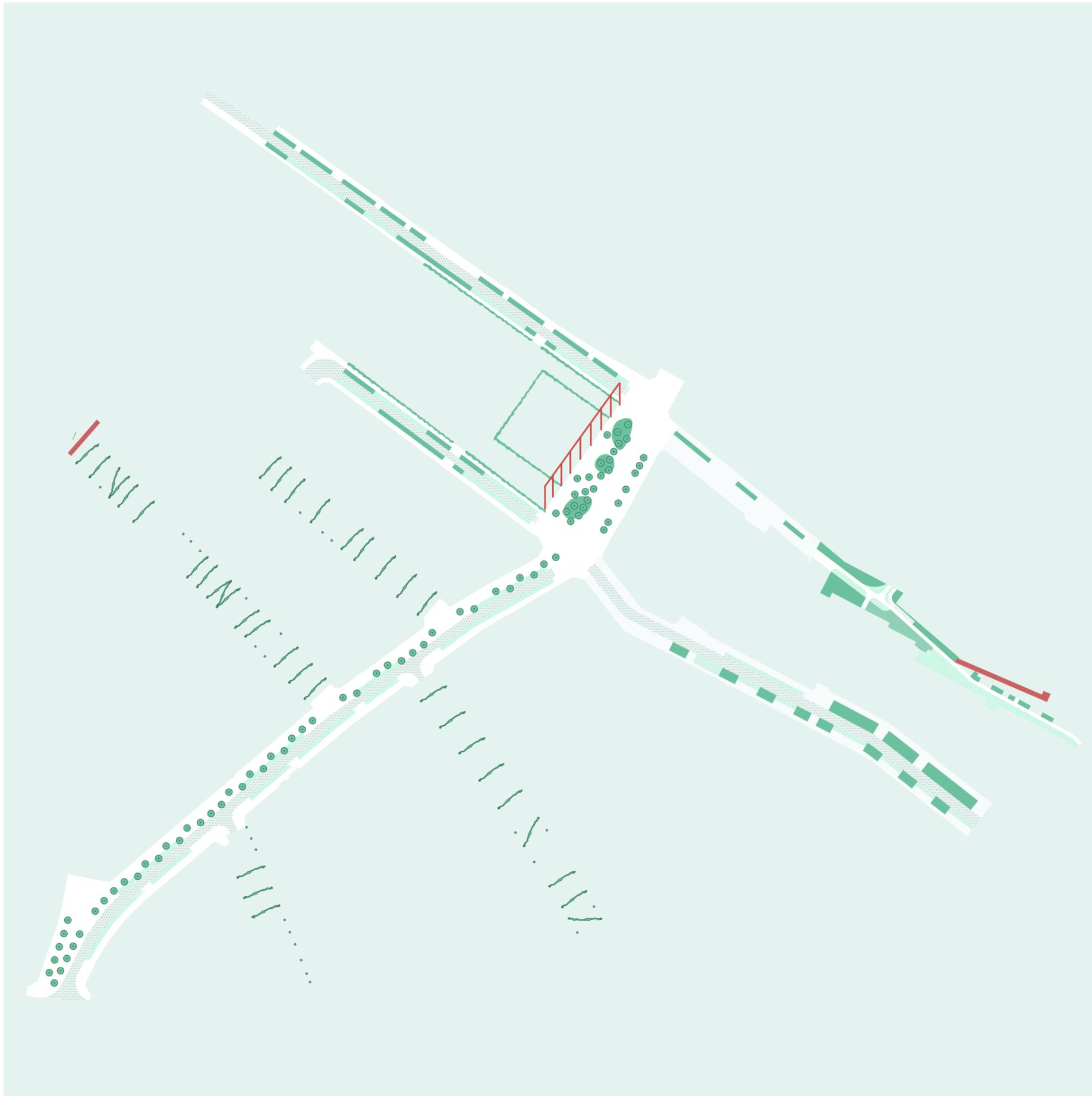


ESPACES PUBLICS JACQUET

Marché public de services Jacquet_2.1B

Conception, études et suivi de la réalisation du réaménagement
d'une série d'espaces publics dans le cadre du contrat de quartier
durable Jacquet

pour le compte de la Commune de Koekelberg



SOMMAIRE



Réaménagement du Square Jacques Franck, Atelier de co-conception, Lokus + New South, 2023

Juin 2023

Marché public de services Jacquet_2.1B

Conception, études et suivi de la réalisation du réaménagement d'une série d'espaces publics dans le cadre du contrat de quartier durable Jacquet

—
Lokus Paysage

New South Architecture, Urbanisme, Anthropologie

Gran Studio Expert mobilité

Greisch Ingénierie Environnementale

—
Offre

Note d'intention et de faisabilité

1. ENJEUX ET AMBITIONS	01
Enjeux Ambitions	
2. L'AXE 1 : LE MAIL JACQUET	03
Principes urbanistiques, paysagers et techniques Zoom 1 : Le profil type de la rue Jacquet Zoom 2 : Les placettes Zoom 3 : Le parvis Victoria, pivot entre les deux axes	
3. L'AXE 2 : LA PROMENADE DES ÉTANGS	08
Principes urbanistiques, paysagers et techniques Zoom 1 : Le profil type de la rue Ganshoren Zoom 2 : Le coeur d'îlot Schmitz	
4. LES VISIONS POUR LES RUES PERPENDICULAIRES	10
Extension de l'Axe 2 : La rue Schmitz L'Axe 3 : Les venelles de Koekelberg	
5. LA PALETTE VÉGÉTALE ET MINÉRALE	11
6. LA MOBILITÉ	12
7. LE PROCESSUS PARTICIPATIF	13
8. LE BUDGET	14
9. LA MÉTHODOLOGIE	15
10. PIÈCES ADMINISTRATIVES	16
Formulaire de l'offre Statut du signataire Pouvoirs	

ENJEUX

UNE VISION D'ENSEMBLE

Le projet d'espaces publics du quartier Jacquet offre l'opportunité de repenser les séquences paysagères et urbaines dans ce morceau de ville qui souffre aujourd'hui d'un manque de continuité et de lisibilité lié à la présence de nombreuses fractures, qui sont à la fois physiques (barrières, haies), visuelles (rues courtes et non continues) ou infrastructurelles (chemin de fer, Boulevard Léopold II). À l'échelle de la ville, l'enjeu est de desenclaver le quartier en l'inscrivant dans un système de parc et d'espaces publics à plus large échelle, qui traverse les infrastructures.

À la lecture du cahier des charges et par l'analyse du site, quatre enjeux ont été identifiés puis traduits en thématiques complémentaires :

RENATURER

Augmenter la présence végétale dans l'espace public
Diversifier la palette végétale (strates basses, pelouses, arbres)
Permeabiliser les rues
Sensibiliser la population aux enjeux environnementaux

ÉQUIPER

Créer un maillage ludique en lien avec le chemin des écoliers
Diversifier les usages et publics
Elargir les trottoirs en face des pôles (terrasses, parvis)
Ajouter du mobilier urbain pérenne et confortable (bancs, fontaines d'eau potable...)

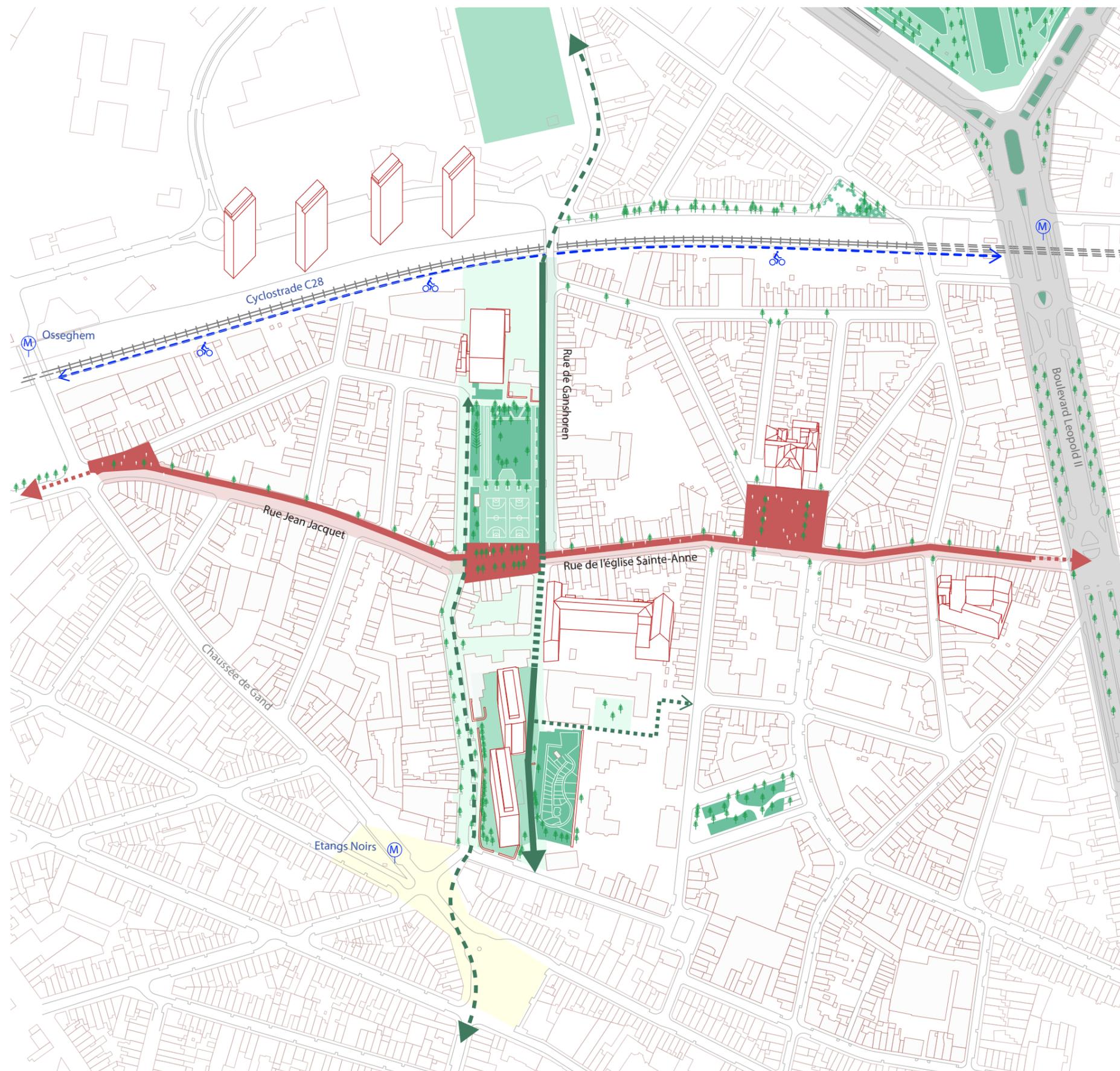
ESPACES PUBLICS JACQUET

GÉRER LES EAUX PLUVIALES

Déconnecter du réseau d'égouttage (saturation)
Utiliser des matériaux perméables (éviter l'excès de ruissellement)
Réemployer les eaux (irrigation des zones plantées)

RALENTIR

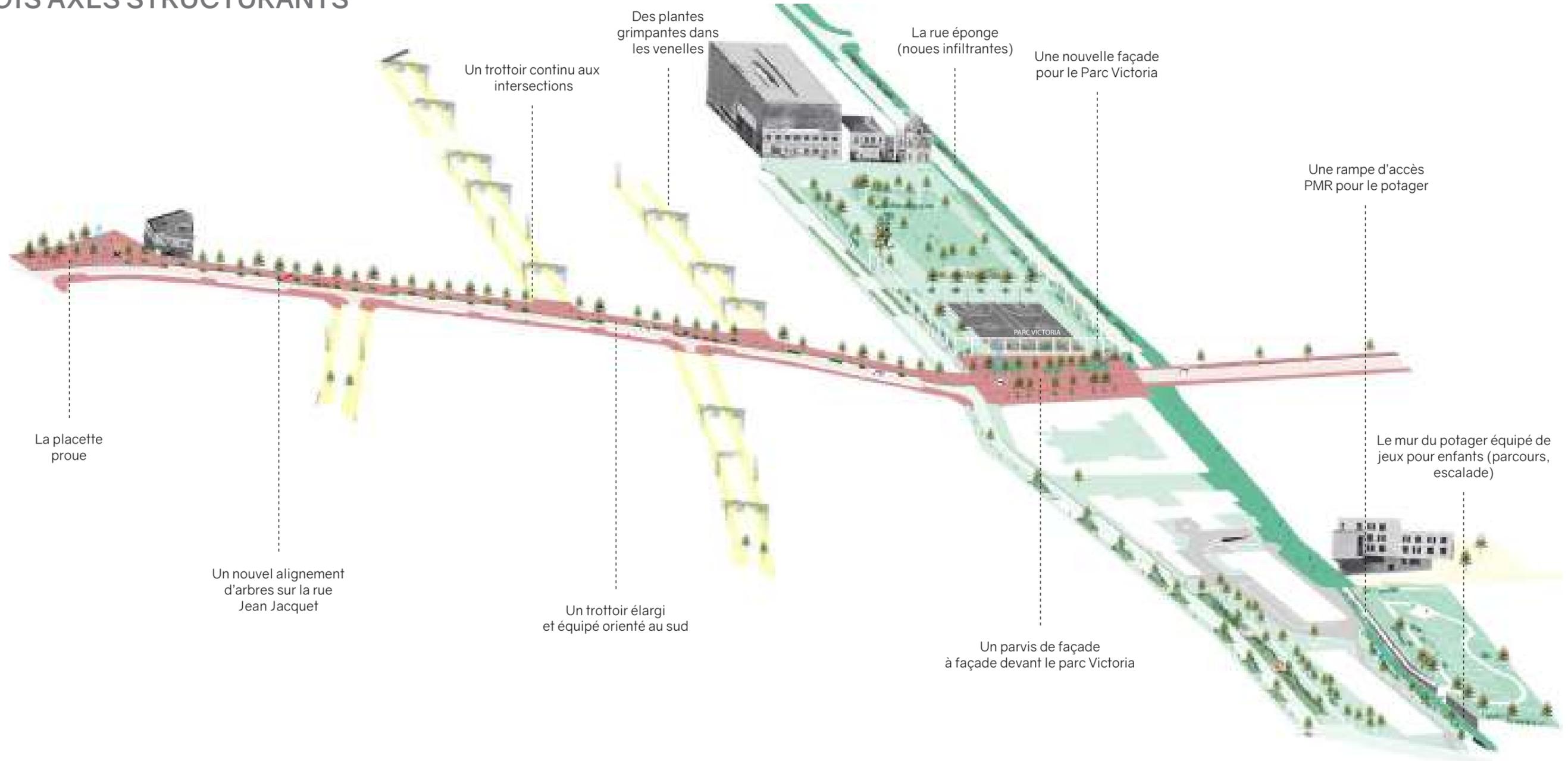
Promouvoir les mobilités douces et transport en commun
Limiter l'emprise de la voiture
Sécuriser les intersections



Ces quatre thématiques constituent le fil rouge du projet et ont été déclinées en trois axes en fonction des spécificités du quartier (tracé du Parucq, topographie, cellules commerciales...).

AMBITIONS

TROIS AXES STRUCTURANTS



LE MAIL JACQUET

L'idée du projet est d'inscrire le quartier Jacquet dans les trames existantes: le double alignement d'arbres du Boulevard Léopold II et celui de la rue Alphonse Vandenpeereboom. L'alignement est prolongé sur la rue Jacquet afin d'intégrer le quartier Jacquet dans **un système qui devient alors continu et cohérent.**

Bien qu'apaisée (réduction à une seule voie de circulation), la rue Jacquet restera un axe majeur du quartier. En plus du nouvel alignement d'arbres, nous proposons de maximiser l'expérience du piéton en élargissant les trottoirs et en créant des placettes face équipements publics pour animer et séquencer la rue. **La rue devient Mail.**

LA PROMENADE DES ÉTANGS

À l'extrémité de la rue Jacquet, le Parc Victoria, la rue Ganshoren et son prolongement au sein de l'îlot Schmitz offrent un tout autre contexte. Nous avons choisi d'en révéler son caractère « hydrique » particulier : le parc Victoria étant implanté sur d'anciens étangs et la rue Ganshoren sur le tracé du Parucq aujourd'hui canalisé.

Du fait de cette thématique commune, nous proposons de regrouper les secteurs b et c pour créer un axe cohérent sur chemin des écoliers préconisé par le CRU. Apaisée, végétalisée, fraîche, porteuse de biodiversité la trame bleue est rendue visible par la mise en place d'un réseau de noues paysagées, composées de vivaces et d'arbustes adaptés.

Cet enchaînement d'espaces reliés entre eux par un même traitement et une même thématique devient Promenade.

UNE FIGURE PAYSAGÈRE EN CROIX

Le mail Jacquet et la Promenade des Étangs forment **une nouvelle figure paysagère en forme de croix** clairement identifiable, sur laquelle vient se raccorder un réseau de rues perpendiculaires que nous proposons de transformer en venelles « à planter » selon la volonté des habitants.

LES VENELLES DE KOEKELBERG

En effet, quelques initiatives individuelles existent déjà : des riverains ont commencé à planter des plantes grimpantes en ménageant dans le trottoir des trous de plantation. Notre proposition est d'extrapoler cette tendance en encadrant la mise en œuvre de jardinières en pleine terre et en complétant le dispositif par la mise en place de câbles tendus au-dessus de la rue, de façade à façade, pour permettre aux plantes de se rencontrer et créer un paysage enveloppant.

Sans toucher à l'aménagement de la rue proprement dit, cette ambiance végétale garantit un changement considérable de perception de ces rues au caractère très minéral. **Ces rues deviennent Venelles.**

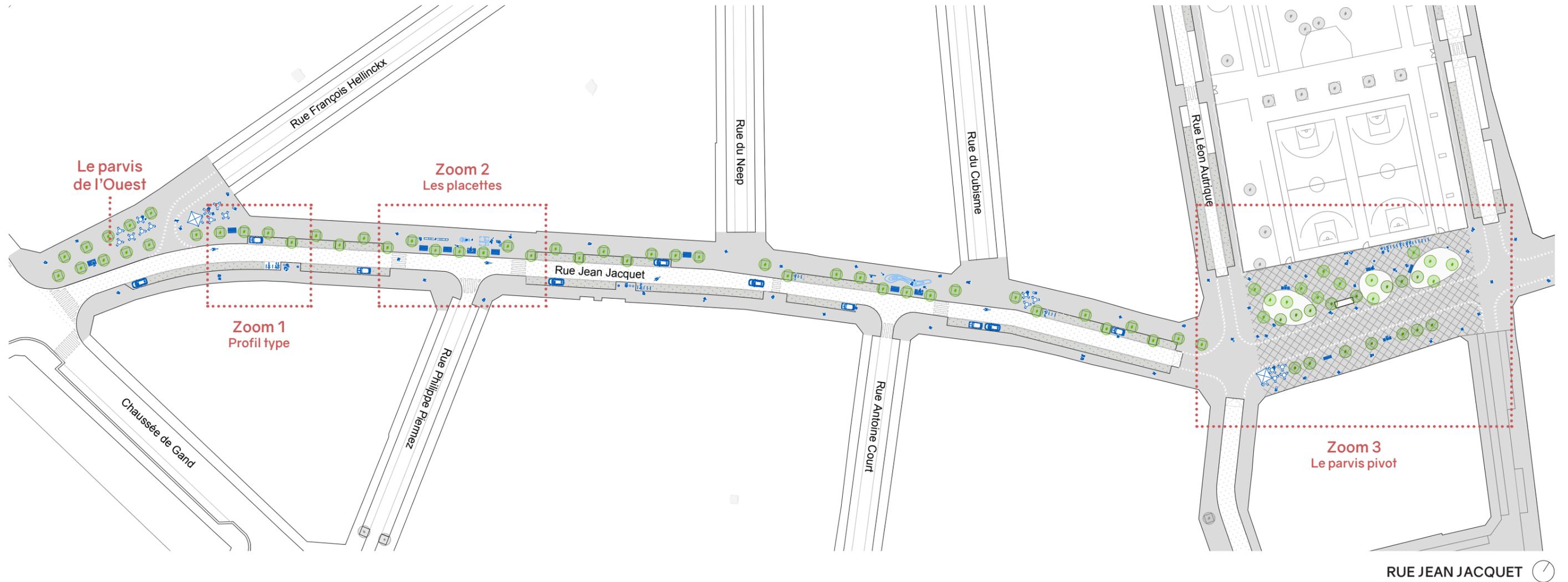
LE PAYSAGE COMME OUTIL DE TRANSFORMATION

Nous croyons fortement que la présence du végétal transforme et apaise les esprits et les espaces publics, c'est pourquoi nous avons choisi le paysage comme outil de transformation pour connecter le quartier en retissant les différentes trames en présence sur le site (verte, bleue, brune, ludique) afin de créer un tissu solide et continu.

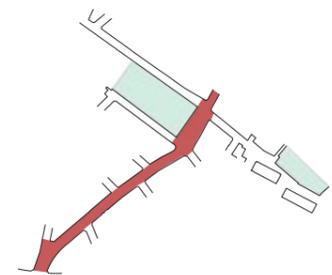
Notre projet est donc une **stratégie d'aménagement densément végétalisée consciente des usages, révélant ses qualités existantes**, par le biais de trois axes formant une nouvelle figure paysagère forte composée du mail Jacquet, de la Promenade des Étangs et des Venelles de Koekelberg.

L'AXE 1 : LE MAIL JACQUET

PRINCIPES URBANISTIQUES, PAYSAGERS ET TECHNIQUES



RUE JEAN JACQUET



Données clés
 + 62 arbres plantés
 + 1.103 m² perméabilisés (dont 505 m² végétalisés)
 + ajout d'usages diversifiés : bancs, jeux, fontaine à boire, ...
 Stationnements voitures : 52
 Arceaux vélos : 21
Estimation budgétaire
 1.081.763 € htva

APAISER ET ANIMER LA RUE

Le trottoir orienté sud de la rue Jacquet est agrandi et ponctué d'arbres pour apporter ombre et fraîcheur. L'élargissement du trottoir et la suppression d'une voie de circulation permettent aussi de ménager deux parvis: l'un qui marque l'entrée de la rue depuis la chaussée de Gand, l'autre devant le parc Victoria. Le linéaire de la rue est séquencé par des placettes positionnés stratégiquement devant les établissements d'intérêt public (Famille GES et la future crèche) et sont animés par du mobilier urbain ludique. Le trottoir orienté nord est reprofilé pour créer des bandes équipées dans le linéaire du stationnement pour la mobilité douce ou le repos.

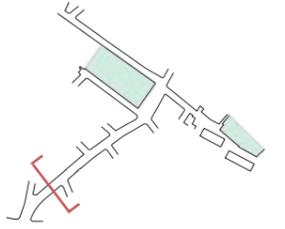
- Des places de parking perméables
- Des petits équipements/jeux devant les établissements scolaires
- Un nouvel alignement d'arbres
- Trottoirs continus aux intersections
- Des trottoirs élargis et bien orientés (Sud)
- Un matériau durable et robuste : le grès



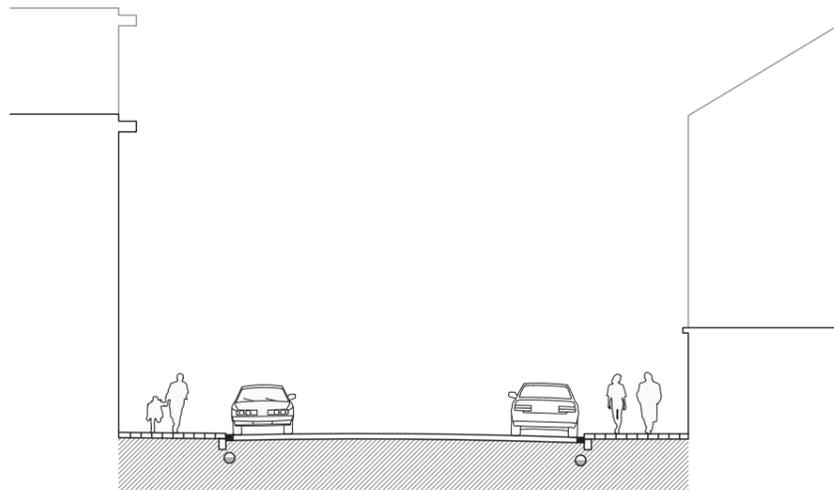
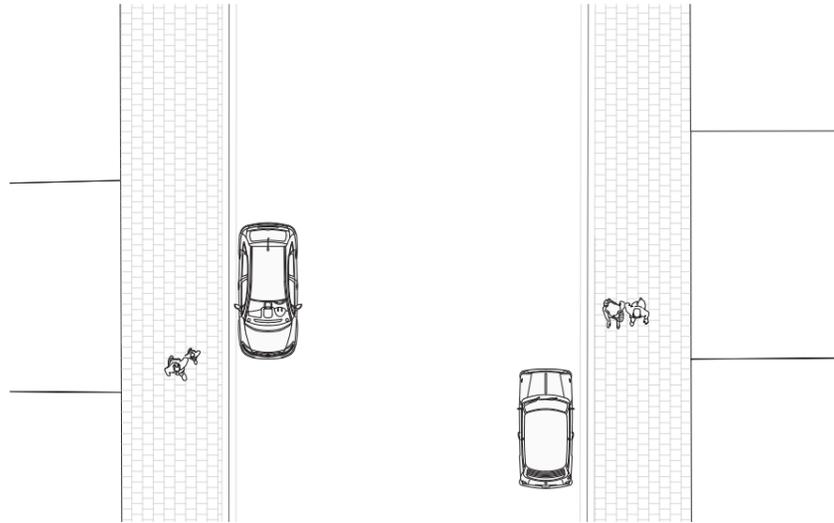
Coupe sur la rue Jean Jacquet

L'AXE 1 : LE MAIL JACQUET

ZOOM 1 : LE PROFIL TYPE DE LA RUE JACQUET

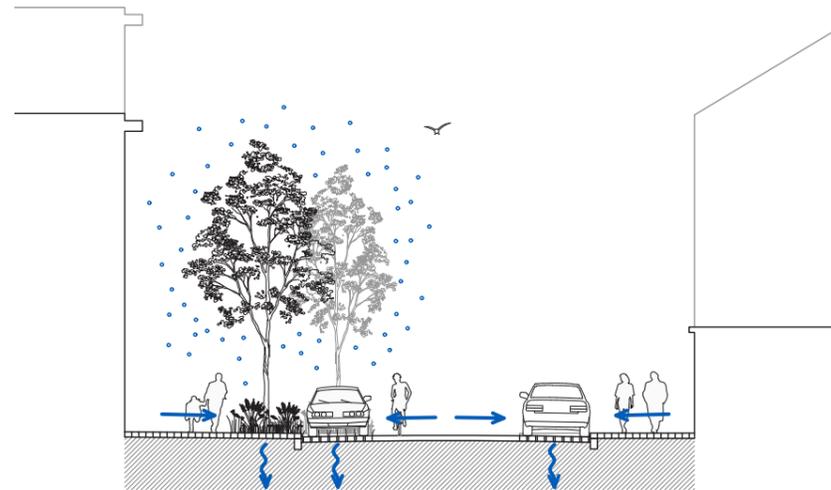
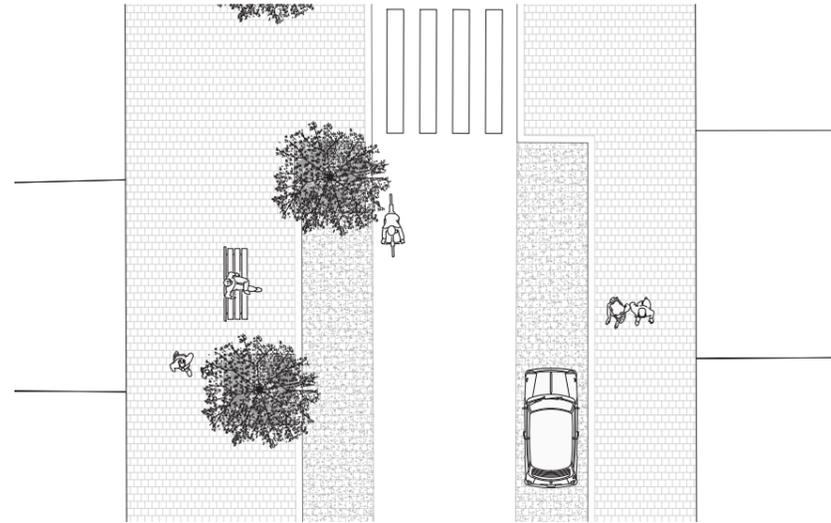


EXISTANT



Trottoir 3,00m Parking 2,00m Chaussée 6,15m Parking 2,00m Trottoir 3,00m

PROJET



Trottoir 5,00m Parking 2,00m Chaussée 4,15m Parking 2,00m Trottoir 3,00m

UN TROTTOIR ÉLARGI ET CONTINU

L'apaisement de la zone initiée par la réduction de la circulation des voitures et complété par la mise en place de dispositifs facilitant les modes doux et notamment les déplacements piétons pour tous les publics en présence sur ce site : parents avec poussettes, personnes à mobilité réduite, personnes âgées, etc. Le trottoir est élargi de 2 m et devient continu sur toute la longueur de la rue grâce à des passages piéton surélevés au droit des rues du Neep, du Cubisme et Léon Autrique, sécurisant les flux piétons et intimant les automobilistes à ralentir.

STRATÉGIE D'INFILTRATION

Un alignement d'arbres aux pieds végétalisés est planté tout le long de la rue créant autant de zones d'infiltration naturelles. En parallèle, les zones de stationnement sont infiltrantes. Revêtues de pavés en béton maintenus par un joint perméable, elles permettraient idéalement de déconnecter la rue du réseau d'assainissement urbain et irrigueraient les plantations voisines.

USAGES ET ÉQUIPEMENTS - RÉFÉRENCES



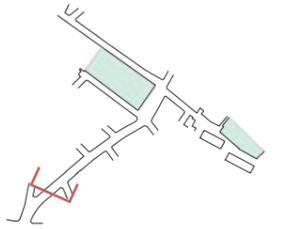
Des pieds d'arbres végétalisés, Nieuw Zuid, Anvers, Bureau Bas Smets



Des zones perméables pavés, Parc Draï Eechelen, Luxembourg, MDP

L'AXE 1 : LE MAIL JACQUET

ZOOM 2 : LES PLACETTES

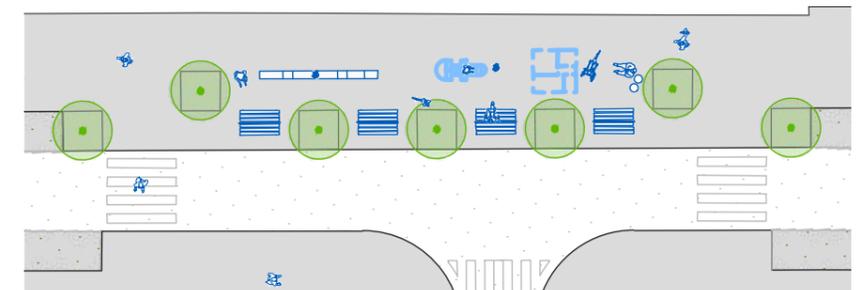


DONNER DE LA PLACE À DE NOUVEAUX USAGES

Implantées devant la future crèche et la Famille GES, les placettes sont conçues comme des lieux de halte pour faciliter l'attente ou le repos. Elles sont équipées d'assises orientées vers les établissements et vers la rue pour satisfaire les différents publics et envies. Du mobilier ludique et des jeux adaptés à l'âge ainsi qu'aux diverses mobilités sont également proposés. Protégées des voitures (par les arbres et les bancs), suffisamment large pour permettre ce mélange des usages (déplacement fonctionnel, attente et loisir), ces placettes viennent compléter l'offre de lieux de rencontre du quartier et s'insérer dans la maille ludique déjà en place.

DES USAGES ET ÉQUIPEMENTS À DÉFINIR AU TRAVERS DU PROCESSUS PARTICIPATIF

Pour faciliter l'appropriation de toutes et tous, et à tous les âges, le mobilier urbain des placettes sera l'un des sujets du processus participatif. Plusieurs solutions seront proposées pour arbitrage des riverains: mobilier urbain ludique (streetworkout pour ados et adultes, jeux pour enfants, jeux bois pour les plus petits,...) ou des assises qui dessinent des lieux de convivialité ou de pause.



Plan de la placette devant la crèche



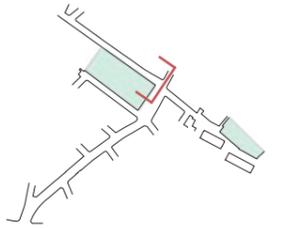
Des trottoirs équipés de jeux pour enfants, Passeig San Joao, Barcelone



Des assises sur des trottoirs élargis, Passeig San Joao, Barcelone

L'AXE 1 : LE MAIL JACQUET

ZOOM 3 : LE PARVIS VICTORIA, PIVOT ENTRE LES DEUX AXES



LE PARVIS VICTORIA : UNE NOUVELLE FAÇADE POUR LE PARC

Les abords du parc Victoria sont repensés pour requalifier le lieu à la hauteur de son potentiel. La haie opaque est supprimée pour laisser place à une nouvelle clôture plus qualitative, d'écriture contemporaine, légère et transparente. Celle-ci est implantée le long du terrain de basket-ball à la place de son grillage actuel. Deux accès au parc sont aménagés de part et d'autre du terrain et une entrée particulière peut-être imaginée également pour le terrain de sport, directement depuis l'espace public. Le recul de la limite du parc dégage un vaste espace sur la rue de l'Eglise Sainte-Anne traité en zone partagée sur ce tronçon. Intersection entre les deux axes majeurs du projet, c'est un véritable parvis aux dimensions généreuses qui mettra en valeur le parc et sa nouvelle façade. Le nouveau parvis fait office de pivot entre les deux axes : ceci se lit dans la rencontre des types de végétation, ici se reconte les arbres du Mail et les noues de la Promenade.



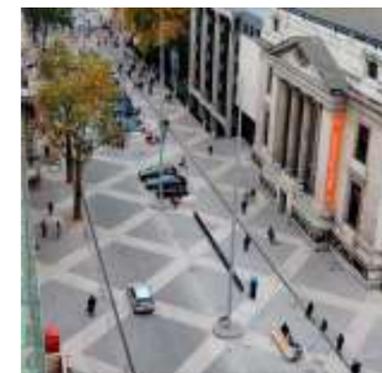
Jardin, Bahrein, Office KGVDS



Espaces publics, Paris, NP2F

UN SOL ICÔNIQUE ISSU DU RÉEMPLOI

Le revêtement de sol du parvis Victoria est continu de façade à façade afin de clairement identifier le lieu comme une zone prioritaire aux piétons. Le motif n'est pas préconçu, le but ici est de faire un diagnostic lors des phases d'études sur les matériaux de sols du site potentiellement réutilisables et d'ensuite créer un motif sur la base de ces éléments récupérés. Le motif sera alors unique et deviendra identitaire, icônique pour le quartier et plus loin.



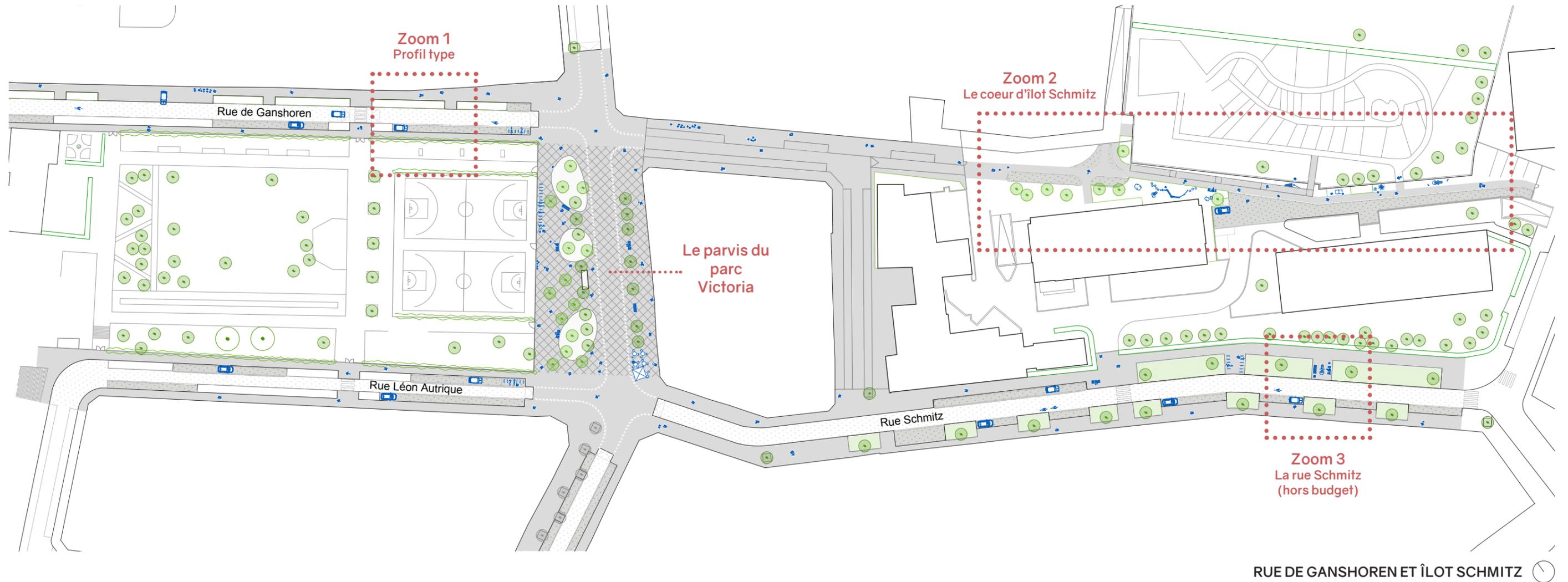
Motif de sol de façade à façade



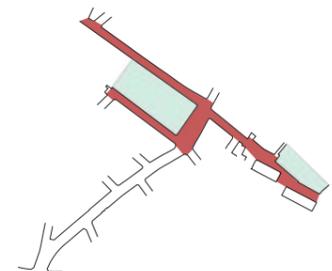
Parvis de Saint Gilles (motif créé par le réemploi d'une partie des pavés existants), Bruxelles, Bureau Bas Smets

L'AXE 2 : LA PROMENADE DES ÉTANGS

PRINCIPES URBANISTIQUES, PAYSAGERS ET TECHNIQUES



RUE DE GANSHOREN ET ÎLOT SCHMITZ



DU PARC AU POTAGER

À l'exception du parc Victoria et du potager, l'espace public du quartier est très minéral. Le projet vise à végétaliser la rue Ganshoren par la mise en place d'une clôture végétalisée côté parc et de noues paysagères côté maisons. Le principe est ensuite prolongé jusque dans l'îlot Schmitz afin d'offrir un cadre naturel au "chemin des écoliers".

Au cœur de l'îlot, le chemin est équipé pour offrir une halte récréative aux enfants ou un lieu de repos qualitatif aux plus grands. Une rampe accessible à tous les publics est également proposée pour atteindre le potager suspendu.

- Données clés**
- + 8 arbres plantés
 - + 1.593 m² perméabilisés (dont 1.012 m² végétalisés)
 - + ajout d'usages diversifiés : bancs, jeux, fontaine à boire, ...
 - Stationnements voitures : 38
 - Arceaux vélos : 14
 - Estimation budgétaire**
 - 426.569 € htva

Un parvis multimodal devant le parc Victoria

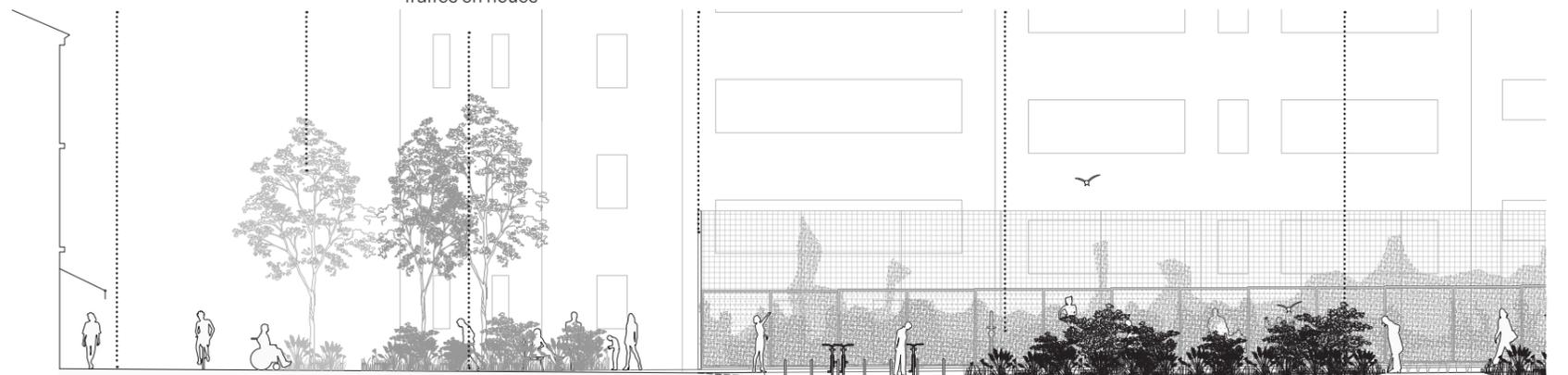
Création d'un bosquet

Des pieds d'arbres élargis et diversifiés traités en noues

Une clôture transparente, nouvelle façade du parc

Des plantes grimpantes pour animer la clôture

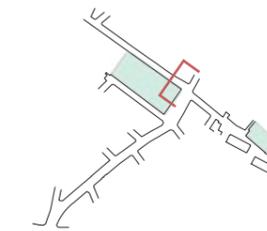
Des noues infiltrantes sur la rue de Ganshoren



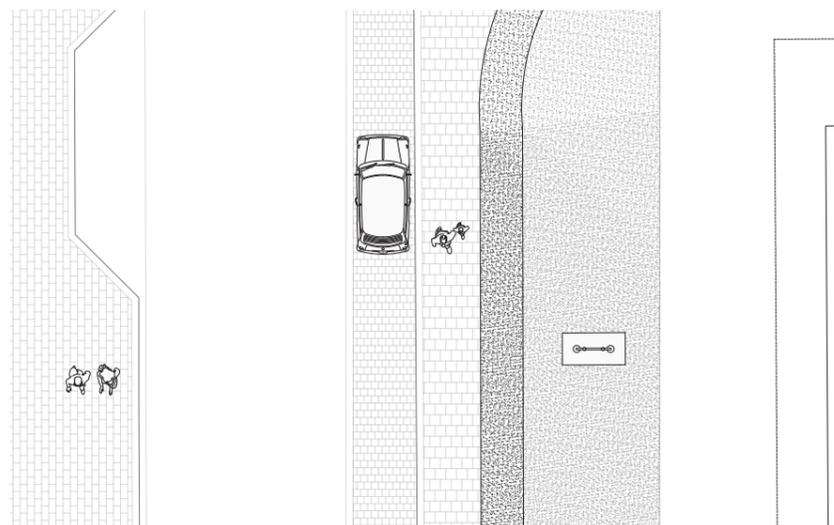
Coupe sur la rue de Ganshoren

L'AXE 2 : LA PROMENADE DES ÉTANGS

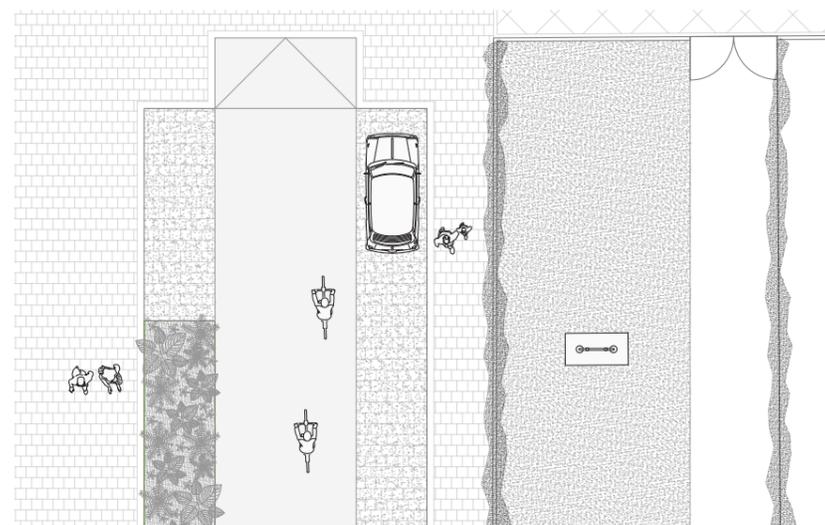
ZOOM 1 : LE PROFIL TYPE DE LA RUE DE GANSHOREN



EXISTANT



PROJET



REPENSER L'INTERFACE AVEC LE PARC

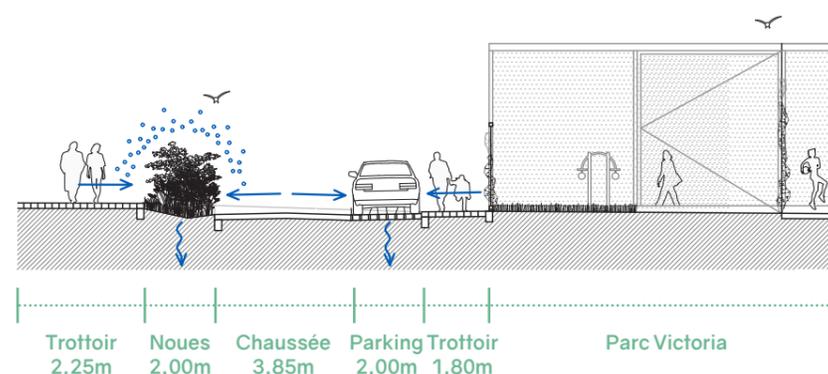
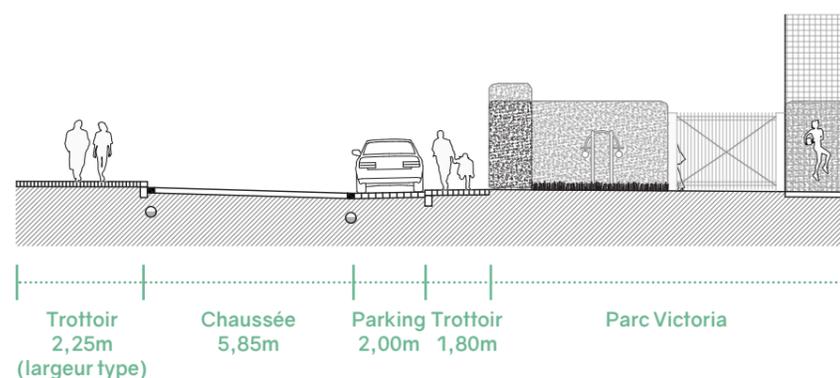
Les abords latéraux du parc Victoria sont réaménagés afin d'étendre le parc dans l'espace public tout en conservant le stationnement actuel. Une nouvelle clôture similaire à celle du parvis Victoria, mais plus petite est installée. Sa structure légère, recouverte d'une maille métallique, permet de profiter du parc dans les parcours quotidiens depuis les trottoirs tout en protégeant les enfants à l'intérieur du parc. Des plantes grimpantes viennent coloniser la maille métallique de la clôture et apporter une façade végétale poreuse à la rue.

DES NOUES PLANTÉES

De l'autre côté de la voie, des noues plantées sont proposées. Composées d'une végétation à hauteur humaine, elles permettent de profiter pleinement de leurs bienfaits, tant visuels qu'olfactifs et rafraîchissants, mais aussi l'observation et donc la sensibilisation à la flore et la faune.

INFILTRER ET RAFRAÎCHIR : UNE "RUE ÉPONGE"

Ces noues ont également un intérêt dans le traitement des eaux de ruissellement car elles permettent aux eaux de s'infiltrer naturellement dans le sol grâce aux fosses de plantation généreuses et participent ainsi à diminuer le risque d'inondations, courantes sur ce secteur et décharger les égouts saturés.



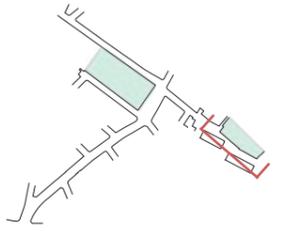
Maille végétalisée qui laisse passer les vues, Mélopée Gand, XDGA Architectes



Noues végétalisées, Bottières Chesnaie, Nantes, Bruel Demar Paysage

L'AXE 2 : LA PROMENADE DES ÉTANGS

ZOOM 2 : LE COEUR D'ÎLOT SCHMITZ



AXONOMÉTRIE DU COEUR D'ÎLOT SCHMITZ

REQUALIFIER LE CŒUR D'ÎLOT

Dans la prolongement de la rue Ganshoren, le cœur d'îlot se transforme en îlot de fraîcheur grâce aux deux longues noues végétalisées créées entre le Home et l'immeuble d'habitation. Elles cadrent le nouveau chemin des écoliers (qui permet également aux véhicules de secours d'accéder aux façades) et guident naturellement vers la nouvelle rampe d'accès PMR au potager suspendu qui longe le mur d'enceinte en brique. À distance du mur, la rampe laisse la végétation se développer verticalement. Sous la rampe, des assises et des mobiliers ludiques sont implantés ainsi qu'une fontaine d'eau potable pour parfaire les conditions de la halte et développer la trame bleue. L'eau non utilisée est récupérée pour la petite faune participant au développement de la trame brune.



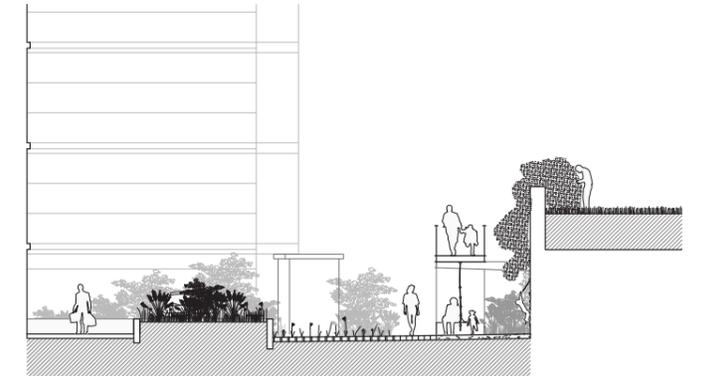
Des jeux pour enfants (parcours), greffés sur un mur, quai de Seine, Paris



Un cœur d'îlot réaménagé, Parc de La Senne, Bruxelles, La Compagnie du Paysage



Passerelle, Parc Blandan, Lyon



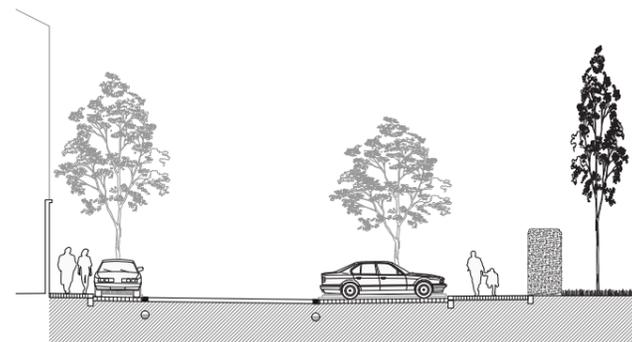
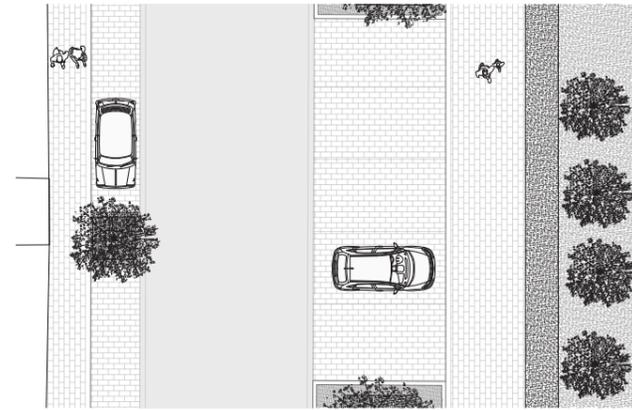
Coupe transversale

LES VISIONS POUR LES RUES PERPENDICULAIRES

EXTENSION DE L'AXE 2 : LA RUE SCHMITZ

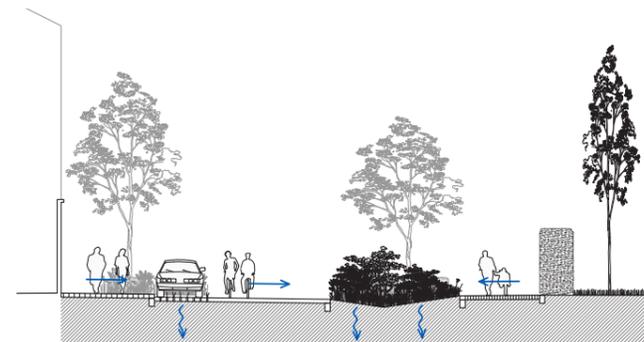
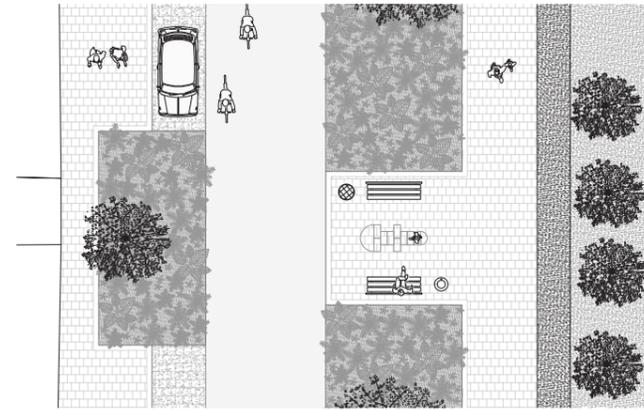
L'AXE 3 : LES VENELLES DE KOEKELBERG

EXISTANT



Trottoir 1,65m
Parking 1,85m
Chaussée 6,55m
Parking 4,85m
Trottoir 3,00m

PROJET



Trottoir 3,00m
Parking 2,00m
Chaussée 4,55m
Noue 4,85m
Trottoir 3,00m

POUR SUIVRE LA REFLEXION SUR LA RUE SCHMITZ

Dans la logique d'un espace public qui infiltre de façon naturelle les eaux de ruissellement, et pour une cohérence à l'échelle du quartier, le périmètre de réflexion a été élargi à la rue Schmitz, où les principes de la Promenade des Etangs ont été appliqués. Reliant le parc Victoria au pôle multimodal des étangs Noirs, cette axe gagnerait à réduire l'emprise dédiée aux voitures au profit de bandes végétalisées.

Noues végétalisées à Lyon, Briel Delmar Paysage



Noues végétalisées à Nieuw Zuid, Anvers, Elise Candry (Lokus) cheffe de projet pour Bureau Bas Smets



LA RUE NEEP, UNE IMPASSE QUI DEVIENT PASSAGE

Le cas particulier de la fin de la rue du Neep est une opportunité rêvée pour désenclaver la partie nord du quartier Jacquet, en créant une rampe d'accès pour les vélos et les piétons, la rue Neep change son statut d'impasse pour devenir axe connecté à la Cyclostrade 28.

UN PROJET COMMUN

Pied de façade végétalisée, initiative privée rue Grançois Delcoigne



Basée sur le volontariat des résidents, l'intervention dans les rues du secteur C est minime mais transforme de façon radicale l'ambiance de ces rues.

En proposant de planter leur pieds de façade pour faire grandir des plantes grimpantes, ce projet crée une opportunité d'établir de nouveaux liens sociaux, de l'entraide, de la cohésion autour du sujet universel qu'est la nature. Le principe consiste à proposer une palette végétale différente pour chaque rue, dans l'idée d'un projet commun qui distingue le caractère spécifique de chaque rue, qui devient alors une curiosité pour les autres puisque différente.

Pied de façade végétalisée et végétation suspendue, rue d'Ophem, Bruxelles



LA PALETTE VÉGÉTALE ET MINÉRALE

BIODIVERSITÉ

La palette végétale du mail prévoit la plantation d'une diversité d'essences afin d'éviter la propagation des maladies et proposer divers écosystèmes à la petite faune. Le choix s'est porté majoritairement sur des "espèces végétales indigènes et conseillées" par Bruxelles Environnement. Les arbres seront adaptés au changement climatique et aux circonstances locales (supportant bien la réverbération du soleil et donc les espaces minéralisés aux alentours, la sécheresse et la pollution).

PALETTE VÉGÉTALE

LE MAIL JACQUET

Les arbres sont plantés en quinconces afin de créer une continuité paysagère qui s'adapte au mieux aux contraintes du site (réseaux enterrés, accès aux garages privés, stationnement public, etc). Les pieds des arbres seront plantés d'un mélange de graminées et de vivaces.



Acer campestre
érable champêtre

Carpinus betulus 'Fastigiata'
charme fastigié

Sorbus aucuparia
sorbier des oiseleurs



Deschampsia cespitosa
canche cespitueuse

Geranium Pyrenaicum
géranium des Pyrénées

Thymus vulgaris
Thym commun

GESTION DES EAUX PLUVIALES

Plusieurs actions proposées favorisent la gestion des eaux pluviales sur le site. Premièrement, le taux important de déminéralisation, qui augmente la présence de zones végétales et perméables. Deuxièmement, une déconnexion entre les surfaces minérales et le réseau d'égouttage est prévu au maximum afin de réduire la pression sur le réseau d'assainissement de la ville. L'évacuation des eaux est organisée vers les pieds d'arbres, les noues paysagères ou les zones de stationnement prévues avec des joints poreux (enherbés ou non, selon la fréquence d'usage).

LA PROMENADE DES ETANGS

La présence du Parucq canalisé sous la rue Ganshoren ne privilégiant pas la plantation d'arbres, le projet développe de façon massive la strate arbustive et herbacées. Le type d'entretien préconisé pour ces zones est une gestion extensive afin de privilégier le développement de la biodiversité. Les essences de plantes grimpantes installées le long de la clôture du parc Victoria, du terrain de basket-ball et du mur du potager sont sélectionnées dans la palette végétale des Venelles voisines.



Cornus sanguinea
cornouiller sanguin

Frangula alnus
bourdaine

Salix purpurea 'Nana'
saule pourpre 'Nana'



Ajuga reptans
bugle rampant

Lythrum salicaria
salicaire commune

Persicaria bistorta
renouée bistorte

DÉSIMPÉRMÉABILISATION

Nous proposons un projet par «extraction» en déminéralisation fortement les deux Axes et en créant à la place des zones végétalisées (mail planté ou noues). Ces interventions végétales permettent également d'animer le trajet et de ralentir la circulation (effet constaté).

En parallèle, comme des usages urbains doivent être conservés (stationnement de voitures, de vélos, zone de recharge de véhicules électriques, etc) et que donc tout ne peut pas être végétalisé, des zones en revêtement poreux (par le biais de leur joints) sont ménagées le long des trottoirs et permettent une infiltration aisée.

LES VENELLES DE KOEKELBERG

Les essences des plantes grimpantes ont été choisies selon les critères suivants : facilité d'entretien, propagation aisée mais pas invasive pour les bâtiments, préconisées pour différents types d'exposition (ombre ou soleil). Elles sont issues de la "Liste des espèces indigènes ou adaptées à l'environnement local et non envahissantes, susceptibles d'être plantées aux abords des bâtiments en milieu urbain et suburbain" diffusée Par Bruxelles Environnement. Fixés sur des câbles verticaux le long des façades et horizontaux au dessus de la rue, les plantes pourront se développer dans les deux directions.



Clematis alpina
clématite des Alpes

Clematis vitalba
clématite des haies

Hydrangea anomala 'Petiolaris'
hortensia grimpant



Lonicera periclymenum
chèvrefeuille des bois

Passiflora caerulea
passiflore bleue

Trachelospermum jasminoides
faux jasmin

PALETTE MINÉRALE

Le choix des matériaux est basé sur leur pérennité et leur mise en oeuvre sur un critère de perméabilité augmentée.

Le revêtement des trottoirs est différents selon les Axes : le Mail Jacquet est en pavés de grès sciés pour sa durabilité, son caractère urbain et sa "noblesse", quand les cheminements de la Promenade des étangs sont en pavés de béton pour sa modularité, sa pérennité et sa facilité de mise en oeuvre de zones perméables. Ces pavés en béton sont également utilisés rue Jacquet pour créer des zones poreuses au niveau des places de stationnement afin de faciliter l'infiltration naturelle des eaux de ruissellement et irriguer les nouvelles plantations.

Par ailleurs, le revêtement de sol du parvis Victoria sera réalisé sur la base de matériaux récupérés sur site et reconditionnés. En fonction de ce qui est jugé comme réutilisable et donc de la surface de matériaux récupérés, un motif sera créé, propre au lieu.



Pavés de grès sciés

Pavés en béton lisse

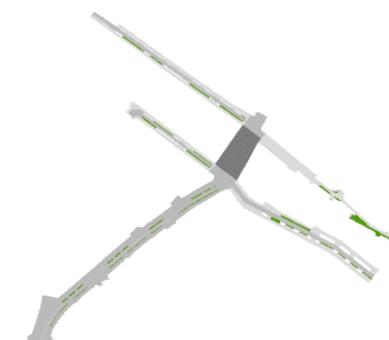
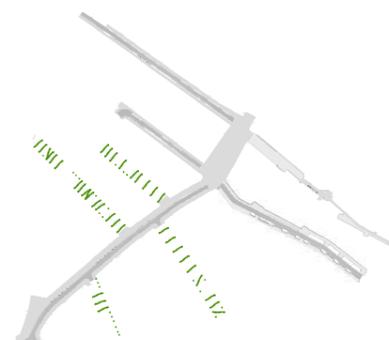
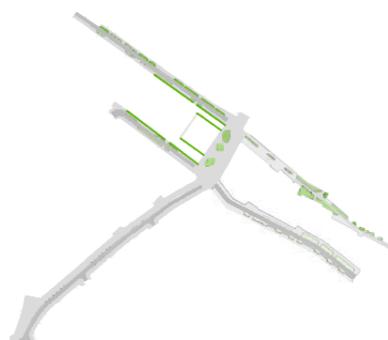
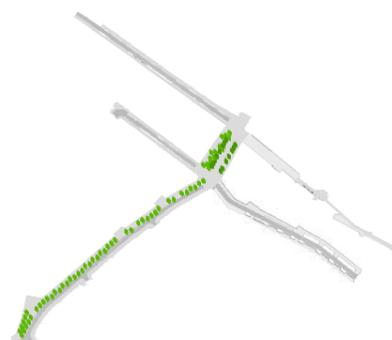
Joints poreux potentiellement enherbés



Dalles en béton Réemploi de la rue Jacquet

Pavés en béton Réemploi de la rue Ganshoren

Enrobé existant



LA MOBILITÉ

TROIS AXES, TROIS STRATÉGIES

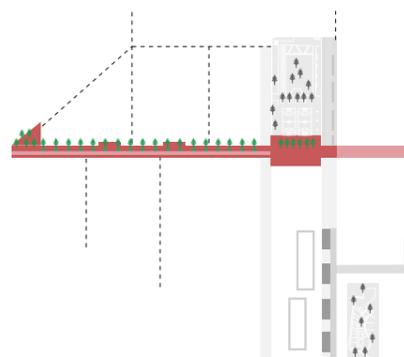
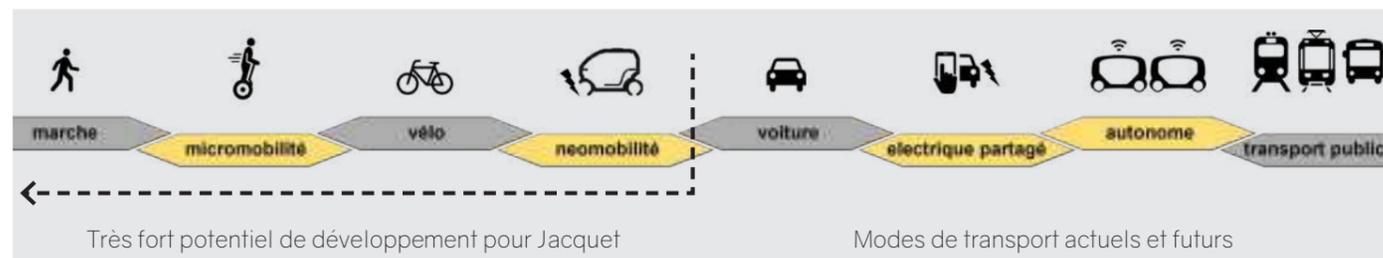
Les véhicules que nous utilisons, ainsi que les technologies et les services qui les sous-tendent, sont sujets à des évolutions rapides. La mobilité dans son ensemble ne peut être abordée comme une donnée immuable, mais doit être recadrée pour rester pertinente à l'avenir. Connaître l'avenir de la mobilité nous permet de créer des infrastructures qui comptent et d'éviter les "reliques du futur" qui seront dépassées d'ici quelques années.

Aujourd'hui déjà, la zone 30 a été mise en place dans toute la ville. Pour les quartiers résidentiels comme Jacquet, il est peu probable que cela change. On peut toutefois identifier deux pistes à étudier pour l'évolution de la mobilité dans le quartier. Premièrement, tous les types de véhicules qui sont traditionnellement plus lents qu'une voiture deviennent très compétitifs pour la mobilité intra-urbaine. L'analyse montre que, uniquement le long de la R20 et lorsque la circulation est fluide, la voiture conserve un avantage significatif sur la bicyclette (cf. schémas a et b). Cependant, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour rendre les petits véhicules effectivement plus compétitifs sur le plan pratique.

Deuxièmement, la loi sur les 30 km/h définit la vitesse, mais ne définit pas le type d'espace. **Les rues et l'espace public continuent à donner la priorité à l'utilisation (lente) des voitures.** Même si les voitures (même lorsqu'elles passent de la propriété au service) resteront présentes dans la ville, un quartier à l'épreuve du temps ne se limite pas à une monoculture automobile.

Ces deux points montrent qu'il ne suffit pas de réduire la vitesse pour créer une ville inspirante et agréable à vivre. Pour répondre à cette question, le projet de réaménagement des espaces publics Jacquet peut être redéfini en un **certain nombre d'axes structurants qui donnent chacun la priorité à un type de mobilité spécifique**, ainsi qu'à des espaces verts, des zones piétonnes, des infrastructures, des matériaux et des usages spécifiques. Ce faisant, le quartier utilise la mobilité comme moyen de relever certains de ses défis les plus importants.

Les différents axes ne sont pas exclusifs à certains véhicules, mais la manière dont ils sont construits permet de comprendre naturellement à qui ils sont destinés et qui ne les utilise qu'en tant **"qu'invité temporaire"**.

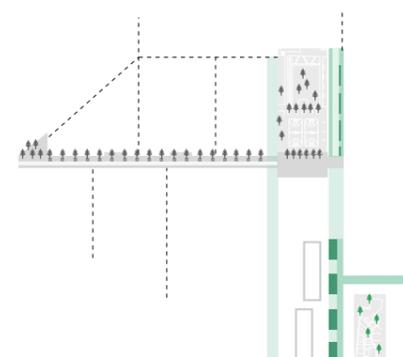
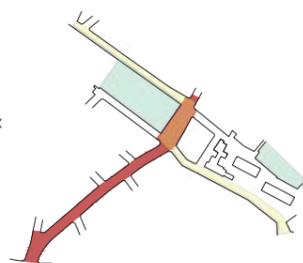


AXE 1 : LE MAIL JACQUET

Une chaîne de places piétonnes le long de la rue Jean Jacquet liée entre elles par des **trottoirs continus** (les intersections avec les rues perpendiculaires sont traitées par des plateaux surélevés donnant la priorité aux piétons) crée **une séquence spatiale forte** qui contribue à créer physiquement, mais aussi mentalement, un espace stimulant pour la marche. Faire de cette forme élémentaire de mobilité une priorité fonctionne comme un unificateur qui rassemble toutes les couches de la société et provoque la cohésion sociale. La mise en place d'une excellente infrastructure piétonne à proximité des parcs, des écoles et des activités culturelles et sportives éduque les gens dès leur plus jeune âge **aux valeurs positives de la marche.**

Le système fonctionne à l'échelle du quartier et est facilité à plus grande échelle par le biais des quatre gares de transport en commun qui donnent un accès aisé au reste de la capitale. Outre le fait de marcher et de passer du temps en plein air, la figure "chaîne de places-trottoirs continus" est également compatible avec les formes lentes de micromobilité et facilite, grâce à la **suppression des ruptures de niveaux entre trottoir et voirie**, les trajets quotidiens des personnes à mobilité réduite ou des utilisateurs de poussettes, valises, etc.

- priorité aux piétons sur la chaussée
- priorité aux vélos sur la chaussée
- zone partagée / priorité modes doux

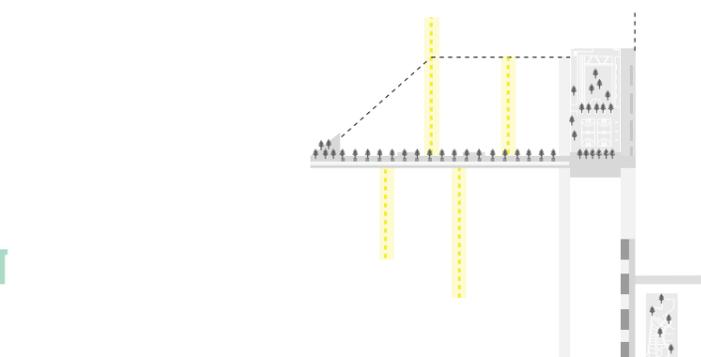


AXE 2 : LA PROMENADE DES ÉTANGS

Le vélo du futur n'est pas tout à fait le même que celui d'aujourd'hui. La catégorie s'élargit à un large éventail de petits véhicules légers à 2, 3 ou 4 roues, qui peuvent être assistés électriquement. En particulier dans les villes, ces véhicules peuvent offrir de bien meilleurs avantages que les voitures particulières. Ils remodeleront la façon dont nous nous déplaçons dans les centres-villes et permettront à un plus grand nombre de personnes d'accéder à la ville. Ils constituent également la catégorie de choix pour de nombreux services de livraison. **Il est donc logique que les mobilités douces gagnent en importance dans le quartier Jacquet.**

Pour stimuler leur utilisation et faire en sorte que le quartier profite de leur adoption, il est important d'amener les infrastructures planifiées et existantes pour ce type de véhicules au cœur de Jacquet. Les rues de Ganshoren et Schmitz complètent idéalement l'axe nord-sud, **reliant le quartier aux grandes structures de la ville, telles que l'autoroute cyclable** prévue et l'accès cycliste principal au pentagone du centre-ville. Cet axe est conçu avec une identité claire, visible et tangible. Il donne la priorité aux cyclistes, mais les voitures y ont toujours accès en tant qu'invitées temporaires.

a. Périmètre accessible en 10 minutes à vélo (ou autres modes doux)



AXE 3 : LES VENELLES

À l'avenir, la possession d'une voiture ne sera plus la norme. Les ruelles peuvent devenir le point d'ancrage de plateformes locales de partage de véhicules, non seulement pour les voitures, mais aussi pour toute une série de formes d'e-mobilité.

Les frontières précédemment associées au transport public ou privé s'estomperont de plus en plus. L'idée que le transport privé est par définition individuel et que le transport public est par définition collectif disparaît. Progressivement, les voitures partagées sont complétées par d'autres types de véhicules et organisées dans des cadres respectueux de l'environnement. **Grâce au partage, on peut imaginer que le nombre de places de stationnement sur la voie publique diminuera au cours des prochaines décennies.** Les ruelles sont conçues comme une transition active qui permet de s'adapter à la tournure que prendra l'avenir.

Les petites rues à gauche et à droite de la rue Jean Jacquet présentent des qualités résidentielles intimes qui peuvent se refléter dans leur conception et leur utilisation. Les rues sont des destinations plutôt que des passages, ce qui est idéal pour créer une forme d'espace partagé à l'épreuve du temps. Les îlots de véhicules stationnés peuvent être rechargés grâce à une infrastructure dédiée, et une distribution véhicule-réseau peut même aider à gérer les pics de consommation d'énergie.

b. Périmètre accessible en 10 minutes en voiture



LE PROCESSUS PARTICIPATIF

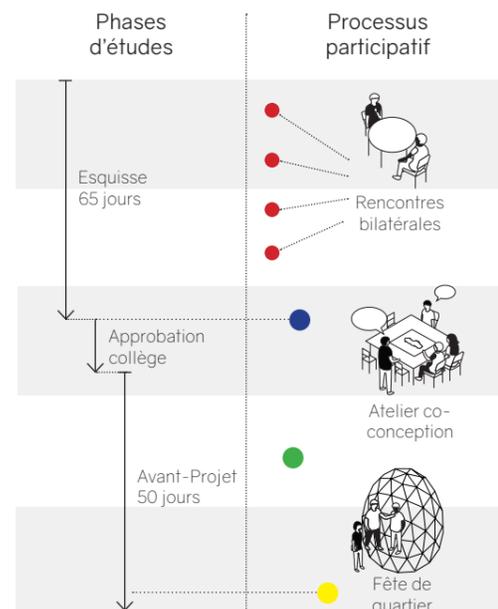
CONCERTER ET INFORMER

La concertation des publics présents sur le périmètre Jacquet (riverains, usagers, potentiels usagers) sera essentielle dans la fabrication du projet. L'objectif est triple:

- Identifier les besoins et demandes des riverains,
- Les impliquer dans le processus pour garantir leur adhésion au projet,
- Effectuer un travail pédagogique pour expliquer les arbitrages finaux liés aux contraintes techniques et / ou budgétaires.

Le projet a été conçu de manière à impliquer les riverains, notamment dans le choix des petits équipements qui animeront la rue Jacquet, et au travers du projet de plantes grimpantes dans les Venelles (cf. p. 10).

Nous proposons trois temps participatifs aux formats différenciés qui ponctueront les phases esquisse et avant-projet. Pour chacun de ces temps, nous avons développé au travers de nos expériences et de notre compétence en anthropologie des outils et formats qui permettent d'échanger avec des publics variés : enfants, personnes âgées, groupes.



Discussions et présentation du projet Jacques Franck avec une association, New South + Lokus



Atelier de co-conception dans l'espace public autour d'une maquette, New South + Lokus



Présentation du projet Jacques Franck lors de la journée de l'emploi, New South + Lokus



Marche exploratoire en non-mixité choisie, Garance ASBL

I. RENCONTRES BILATÉRALES

Il est fondamental de commencer par écouter. Le premier temps de notre démarche est ainsi dédié à la récolte des besoins et demandes des riverains et spécialistes. Chaque rencontre organisée avec les acteurs ciblés avec la maîtrise d'ouvrage sera doublée d'une déambulation libre dans le périmètre pour toucher un public représentatif de la population.

Format : 5 à 6 journées de rencontres bilatérales, qui démarrent lors du diagnostic et s'étend sur toute la durée des phases esquisse et avant-projet:

- Définition des acteurs à rencontrer avec la Maitrise d'Ouvrage en amont (associations, commerçants, membres CoQ, institutions scolaires et sportives...),

- Chaque rencontre fait l'objet d'une présentation des principes du projet et suivi d'échanges,

- Une déambulation libre de notre anthropologue, avec porte-à-porte, balade dans le quartier, consommation auprès des commerçants, échanges informels.

NB : La force de notre approche anthropologique n'est pas seulement la boîte à outils de modèles de processus participatifs, mais dans une reconnaissance de la nécessité de la flexibilité : donner suite à des questions ouvertes, de changer de direction en cas d'échec de la méthode choisie. Cela nous permet d'être réactifs envers les divers groupes impliqués, de mieux comprendre leurs motivations et cerner leur vision de la ville.

2. ATELIER DE CO-CONCEPTION

Après s'être familiarisés avec les riverains et riveraines lors des rencontres bilatérales, nous pourrions établir un atelier de co-conception où nos hypothèses de projet seront soumises à échanges et débats.

L'atelier de co-conception commencera par une présentation du projet puis s'articulera autour d'ateliers thématiques, par exemple : Atelier sur les nouveaux équipements (jeux pour enfants, bancs), Atelier mobilité, etc. Il est essentiel de définir en amont les composants « ouverts » du projet (équipements, végétalisation...) et les composants non discutables (matérialité, mobilité). Plusieurs supports de travail collectif seront fournis : carte collective, maquette évolutive.

Format / Un atelier d'une demi-journée qui comprend :

- Une grande carte, support collectif des commentaires et contributions de tous,
- Une maquette de travail,
- Un créneau réservé aux enfants, au début de la demi-journée.

L'atelier de co-conception pourra se dérouler dans un local dans le quartier ou dans le parc Victoria, pour attirer un plus large public.

3. FÊTE DE QUARTIER

Cet événement collectif marquera la fin du processus participatif à la fin de l'avant-projet et aura pour but de valoriser le travail de concertation effectué et d'informer un large public sur les potentiels arbitrages effectués et sur les prochaines étapes du projet. Nous proposons de coordonner cette étape avec un événement lié au calendrier du quartier (journée de l'emploi, fête de quartier, événement sportif ou encore fête d'une école), l'idée étant d'associer le processus participatif à ce moment festif. Des échanges informels autour du stand auront lieu et pourront mettre en lumière les dernières modifications à apporter au projet avant d'introduire le permis d'urbanisme.

Format / Une fête de quartier sur une après-midi. Elle comprend :

- Un temps d'échange permettant de donner la parole aux différents acteurs et facilitant la rencontre avec les riverains autour de documents représentant le projet,
- Des jeux scénarisés dans les différents espaces du square qui permettent de préfigurer les usages.

Hors budget (à co-organiser avec les associations locales ou institutions) : un repas collectif avec les associations de quartier, mise à disposition de matériel type chaises, tables...

Une journée de chantier participatif pourrait également être imaginée lors de la plantation des végétaux avec les riverains et / ou les écoles.

FOCUS : UN PROJET POUR TOUT.ES

Notre démarche consiste à questionner le corps adulte standard pour lequel est souvent pensée la ville. A partir des corps les plus vulnérables, nous penserons ensemble une ville pour toutes et tous.

Le processus participatif est le premier chapitre de cette démarche. Il est primordial d'aller chercher les paroles de publics souvent invisibilisés (jeunes filles, personnes âgées...) en amont du projet. En fonction du déroulé du processus, nous proposons d'organiser des marches thématiques dans l'espace public, par exemple une marche dédiée aux femmes ou encore au grand âge.

Format / Une marche d'une heure à deux heures, pendant un weekend. Elle comprend :

- Déambulation lente sur la base d'un parcours préparé en avance,
- Préparation d'un questionnaire sur les ressentis: qu'entend-on ? Que sent-on ? Est-ce agréable de marcher ici ? Serait-ce désagréable d'attendre quelqu'un ici ? Jusqu'où est ce que je peux voir ? Qu'est ce qui fait que je me sens chez moi ? Toutes ces questions amènent à mettre des mots sur des sensations parfois inconscientes jusque là,
- Réalisation d'un compte-rendu graphique.

Lokus
New South
Gran Studio
Greisch